

Deux candidates se présentent à l'élection pour la présidence de l'administration Migros

Lors de l'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros (FCM), deux candidates, **Jeannine Pilloud** et **Ursula Nold**, se présenteront à l'élection au poste de présidente de l'administration Migros. À l'issue d'un processus de sélection rigoureux, le comité d'évaluation paritaire de la FCM soutient la candidature de **Jeannine Pilloud** à la succession du président sortant, **Andrea Broggin**.

L'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros (FCM) élira la nouvelle présidence de l'administration Migros le 23 mars 2019. La procédure d'évaluation s'est achevée vendredi. Deux candidates qualifiées se présentent pour succéder à l'actuel président, **Andrea Broggin**.

Depuis le début 2018, **Jeannine Pilloud** est à la fois Déléguée des CFF, pour le développement de la branche dans les transports publics de Suisse, et membre de plusieurs conseils d'administration. Auparavant, de 2011 à 2017, elle a occupé le poste de Responsable de la division Voyageurs et été membre de la Direction du groupe aux CFF.

Depuis 2005, **Ursula Nold** est professeure et responsable de l'offre à la Haute école pédagogique de Berne, dans l'Institut de formation professionnelle et de formation aux médias, domaine de la formation des cadres et du développement de système. Depuis 2008, elle est présidente de l'assemblée des délégués de la FCM.

Le comité d'évaluation paritaire, l'administration ainsi que le bureau de l'assemblée des délégués recommandent la candidate **Jeannine Pilloud** aux délégués de la FCM.

À propos de la procédure d'évaluation

L'automne dernier, **Andrea Broggin**, président de l'administration Migros en poste depuis 2012, a annoncé qu'il démissionnerait de ses fonctions au second semestre 2019. Les personnes intéressées pouvaient présenter leur candidature au comité d'évaluation, composé de trois membres de l'administration et de trois membres du bureau de l'assemblée des délégués, jusqu'à la fin 2018. Le comité d'évaluation a examiné en détail les dossiers des candidats et s'est longuement entretenu avec ces derniers, afin de pouvoir soumettre une recommandation de vote à l'assemblée des délégués. C'est elle qui tranchera.

Zurich le 1^{er} février 2019

Remarque à l'attention des rédactions:

Nous informerons les médias sur l'élection à la présidence, aussitôt après l'assemblée des délégués, le samedi 23 mars 2019.

Informations complémentaires:

- Tristan Cerf, porte-parole FCM, tél. 058 570 38 20
- <https://www.migros.ch/medias>
- <https://www.migros.ch/fr/entreprise/groupe-migros/organisation.html>
- e-mail: media@mgb.ch